



Thônex

législature 2020-2025
motion no181
séance du 19/12/2023

Motion déposée Mme Masha Alimi, Indépendante et M. Philippe Calame, Centre-VL

« Pour une politique publique proactive en matière d'accueil
d'enfants de la petite enfance »

Considérant :

- Que la commune doit délivrer un service efficace à la population en matière de prestations;
- un manque actuel de places de crèches et d'accueils familiales sur la commune de Thônex;
- une augmentation de la population significative d'ici à 2030

le Conseil municipal de Thônex invite le Conseil administratif ;

Par 24 voix pour, 1 abstention

1. De mettre à disposition de la population par l'intermédiaire de l'Annuaire Chênois, les coordonnées complètes des crèches privées et publiques se situant sur la commune ;
2. de collaborer avec les crèches privées se situant sur la commune afin de prioriser les enfants de Thônex notamment ;
3. d'effectuer une projection sur les dix ans à venir des besoins en place de crèches étant donné l'arrivée de centaines de familles dans notre commune d'ici 2030 ;
4. de mener une réflexion pour la création de nouvelles crèches publiques sur dix ans, notamment en prévoyant l'ouverture d'une crèche publique dans l'étape 2 de Belle-Terre, et prévoir les budgets y afférents tout en envisageant un partenariat cohérent et harmonieux avec les crèches privées (politique publique). Il conviendrait d'inclure également dans la réflexion la possibilité d'offrir davantage de places de « mamans de jour » en augmentant l'aide à l'association Koala ou tout autre option qui contribuerait à l'augmentation de places d'accueil pour satisfaire les besoins de gardes pour les enfants de 0 à 4 ans.

